

RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL URFIST
Rapport établi par Pierre CARBONE
Président du groupe de travail

Le contexte

Les sept unités (inter)régionales de formation à l'information scientifique et technique (URFIST), créées au début des années 80, sont des structures légères, régies par convention¹ entre le MESR et l'établissement porteur, implantées à Bordeaux, Lyon, Nice, Paris, Rennes, Strasbourg et Toulouse. Chacune est actuellement animée (sauf Bordeaux) par un tandem conservateur des bibliothèques /enseignant-chercheur (relevant presque tous de la 71^e section du CNU) qui en assument la co-responsabilité.

Chaque URFIST a pour mission de couvrir plusieurs académies ; le champ de l'URFIST de Paris est particulièrement vaste : 10 académies dont les DOM-TOM. Seules les académies de Lille et Amiens ne sont pas couvertes, en effet la 8^{ème} URFIST a disparu à la suite de la création de l'UFR IDIST à Lille (devenue depuis département SID).

Les missions des URFIST, qui se sont enrichies depuis leur création, sont la formation, la veille, l'expertise et la production pédagogique et scientifique dans les domaines suivants :

- culture informationnelle et formation à l'information scientifique et technique ;
- ressources de l'IST pour l'enseignement supérieur et la recherche ;
- méthodes et techniques de recherche, d'analyse et d'exploitation de l'IST ;
- production, édition, communication et diffusion scientifiques.

L'activité de recherche des enseignants-chercheurs et conservateurs, chacun au sein de leur structure de recherche, est insuffisamment visible quoique réelle.

Les actions de formation des URFIST s'adressent à la communauté de la recherche et de l'enseignement supérieur, parmi laquelle, en priorité :

- les enseignants-chercheurs ;
- les chercheurs ;
- les formateurs à la maîtrise de l'IST (ingénierie de formation et pédagogie) ;
- les professionnels de l'information et de la documentation ;
- les doctorants.

Leur bilan n'est pas négligeable : en 2013, 621 actions, près de 3 500 heures de formation dont ont bénéficié plus de 9 300 personnes. Leur public était composé à 50,1% de doctorants, à 30,8% de professionnels de l'information, à 7,6% d'enseignants-chercheurs, le reste étant constitué d'étudiants de licence (0,8%), de master (2,9%), et de publics non universitaires (7,8%). L'URFIST de Paris prend une part significative dans ces actions, car elle forme un quart de ce public et a vocation à desservir plus d'un quart du public cible national.

Depuis la création des URFIST, le contexte a évolué sur plusieurs aspects :

- **L'IST** a changé depuis l'époque où le noyau dur était les bases et les banques de données, avec l'apparition d'Internet et des ressources en ligne. Si, les URFIST se sont progressivement adaptés à l'évolution de l'environnement IST, les changements du

¹ Voir le statut juridique de chaque URFIST en annexe.

contexte IST s'accélèrent : évolution de la production scientifique : nouveaux modèles économiques,... ; évolution des usages ; évolution organisationnelle (constitution de la BSN, infrastructures, Alliances, COMUE,...) ; articulation entre national et local ; enjeux émergents (les déclinaisons des « open », open science, open data, open access, données de la recherche, ...).

Il faut aussi tenir compte des autres opérateurs majeurs de l'IST et du numérique : l'ABES, l'INIST/CNRS, le CINES, mais aussi l'ENSSIB. Ou encore des programmes, projets ou plateformes : Huma Num, Persée, le Cléo, ColLEX.

La donnée majeure en France est le développement de la BSN, structure de coordination et d'actions qui a vocation à traiter de tous les aspects de l'IST : acquisitions, accès (ISTEX), signalement, open access, numérisation, archivage pérenne, édition scientifique, fourniture à distance de documents, compétences et formation (pilote : URFIST), données de la recherche. La BSN répond notamment au besoin de se positionner au niveau international, dans la mesure où l'IST ne connaît pas de frontière. La question de l'accès aux publications scientifiques devient un thème majeur dont s'emparent nos décideurs : recommandations de la CE sur l'OA, puis du G8, puis dans le cadre d'Horizon 2020,...

Par ailleurs, la question de l'IST est un sujet à part entière dans la construction de l'espace européen de la recherche. Dans ce contexte foisonnant, le dispositif des URFIST est pleinement pertinent pour accompagner les évolutions et contribuer à la montée des compétences.

- **Les publics** ont aussi évolué : les jeunes étudiants et enseignants-chercheurs appartiennent à la génération Y et leurs comportements en matière d'accès à l'information a fait l'objet d'études internationales.
- **Les structures universitaires** sont dans une période de reconfiguration marquée par des regroupements, des fusions, etc..., ce qui a dans plusieurs cas des conséquences sur le portage local des URFIST et implique que les conventions sont à revoir. Universités et organismes de recherche se sont rapprochés. Dans ces recompositions, deux dimensions sont à prendre en compte : les réseaux nationaux, le site.
- **L'allocation des moyens aux universités** se fait depuis 2009 dans le cadre d'une dotation globale de fonctionnement, mais pour ce qui concerne les URFIST des adaptations provisoires ont été trouvées, y compris en matière d'emploi, en assurant un fléchage des crédits et des emplois.

Il est donc nécessaire de revenir sur leurs missions et leurs activités. Il faut notamment revoir le lien entre la formation et la recherche, à l'aide d'un bilan du réseau sous plusieurs angles, en prenant en compte les dispositifs nationaux et l'environnement. Bref, il convient de repositionner les URFIST dans ce nouveau contexte ainsi que dans ses dimensions au niveau régional et en tant que réseau.

Le groupe de travail mis en place réunit des représentants des URFIST et de leurs partenaires au CNRS (INIST, RENATIS), universitaires (président d'université, président de section du CNU, ENSSIB, responsable de formation continue), de l'ADBU, d'EPRIST, du CLEO, des

alliances (notamment Athena) ainsi que des représentants du MENESR (DISTRD, Département de la réglementation de la DGRI).²

Le groupe de travail a tenu quatre réunions du 26 mars au 18 novembre 2014, chaque réunion a fait l'objet d'un compte rendu.

Les recommandations du groupe de travail

1 Renforcer le lien recherche-formation

Les missions de formation des URFIST seront d'autant mieux accomplies qu'elles s'appuieront sur une recherche mieux organisée.

1.1 Mieux structurer la recherche au sein des URFIST

Le groupe de travail a pris connaissance d'une synthèse des travaux de recherche effectués en 2010-2013 par les enseignants-chercheurs au sein de leurs laboratoires, par les conservateurs et par les URFIST en tant que telles. L'activité de recherche est réelle, assez importante en volume, ainsi que l'attestent les publications (165), les responsabilités éditoriales (37) ou l'implication dans une douzaine de réseaux ou groupes de recherche, la participation à plus de vingt projets ou programmes, l'organisation d'une quarantaine d'événements. Les modalités d'action, diverses, couvrent toute la gamme des activités habituelles de recherche et de publication hormis les activités propres des professeurs d'université (direction de thèses, de laboratoires, de projets...). Mais cette activité est encore mal connue à l'interne au sein même du réseau URFIST, comme auprès de l'instance de tutelle ou des partenaires immédiats, non mesurée par des indicateurs établis au plan national, et d'autant moins visible à l'externe.

La grande diversité des questions et des thématiques de recherche peut donner une impression de dispersion ou d'éclatement (près d'une dizaine de thématiques depuis la publication scientifique jusqu'aux pratiques médiatiques, en passant par la culture de l'information, le patrimoine scientifique ou l'économie de l'innovation). Pourtant, deux axes représentent à eux seuls plus de 66 % des publications, 58 % des événements organisés et la quasi-totalité des groupes et des projets de recherche :

- les modes de production, de diffusion et l'évaluation scientifique, autrement dit le noyau dur de l'IST ;
- la ou les cultures de l'information, l'évaluation de l'information, les compétences numériques et informationnelles, la culture numérique. Ce constat peut paraître rassurant quant à la question de la dispersion des travaux, il n'atteste pas pour autant de l'existence d'un véritable lien entre l'offre de formation et les recherches conduites au sein des URFIST. Il suffit de prendre connaissance des programmes de formation pour montrer *a contrario* que ce lien formation/recherche à l'origine de la création des URFIST n'est pas totalement satisfaisant. Dans le même ordre d'idée, le lien entre les recherches conduites par les chercheurs en poste dans les URFIST et les laboratoires ressortant de la 71^{ème} section ne semble pas optimal.

² Voir la composition du groupe de travail en annexe.

Une réflexion collective paraît donc nécessaire pour mieux structurer au plan national la recherche autour de ces deux thématiques qui constituent l'ADN des URFIST, qu'il s'agisse d'impulser, ou de développer, un programme de recherche national, susceptible de mobiliser tout le réseau, ou bien plus modestement de mieux coordonner, mieux faire connaître les projets en cours, et mieux diffuser les résultats. Cela implique d'acter l'émergence du réseau des URFIST comme acteur national, au-delà des réalisations actuelles (Journées nationales d'étude, création de l'Association, blog Urfist Info), d'établir des partenariats sur ces thématiques ou de renforcer des partenariats existants. Notamment, dans le domaine de la recherche en IST, l'Enssib est prête à partager des programmes et des outils dans le cadre d'EnssibLab, l'Observatoire numérique de l'enseignement supérieur, ELICO.

Pour positionner le réseau URFIST comme acteur national, il convient de trouver une forme institutionnelle permettant une bonne articulation entre le local et le national garantissant à la fois l'autonomie et l'ancrage local, la souplesse du fonctionnement en réseau et une efficacité et visibilité au plan national.

Globalement, un des enjeux est de requalifier le travail d'information/documentation dans la méthodologie de la recherche selon des contextes propres à chaque domaine ; il s'agit de traiter la question des pratiques informationnelles, des usages comme une priorité en recherche et non simplement sous l'angle des services à la recherche. La définition d'une stratégie de recherche portée au plan national par le réseau URFIST, en lien avec des laboratoires notoirement impliqués dans ces domaines, justifie d'instaurer un comité scientifique élargi, préfiguration de la gouvernance de ce réseau. Cette stratégie de recherche peut conduire à constituer un laboratoire virtuel du réseau reconnu comme tel, regroupant les chercheurs travaillant dans les URFIST en lien avec les laboratoires de recherche auxquels ils sont affiliés, portant un programme de recherche soumis à évaluation et facilitant le travail en réseau avec les laboratoires existants dans le domaine.

Sur le plan national, la mise en place d'un Observatoire des usages des chercheurs est un terrain sur lequel les URFIST pourraient travailler avec des partenaires, la BSN peut s'y intéresser.

1.2 Redéfinir les publics prioritaires et les modalités des formations

L'évaluation de l'impact des formations sur les publics de la recherche (doctorants comme enseignants-chercheurs) conduit à 3 constats :

- Le besoin de formation est reconnu par certains chercheurs mais, c'est une catégorie de public qui a des difficultés à se rendre disponible pour suivre les stages ;
- Les enseignants-chercheurs envoient leurs doctorants ou leurs assistants aux stages de l'URFIST pour bénéficier ensuite d'une mini-formation ou bien des compétences qu'ils n'ont pas le temps d'acquérir ;
- Les doctorants, de leur propre initiative, rediffusent ce qu'ils ont appris.

Compte tenu de l'importance des publics potentiels et de l'ampleur des territoires couverts par chaque URFIST, les publics visés ont fait l'objet en 2010 d'un recentrage sur la formation de formateurs et sur la formation de haut niveau en direction des professionnels de l'information, des enseignants-chercheurs et des doctorants (dans le cadre des plans de

formation des SCD pour ces derniers). La place des doctorants considérés comme des apprentis chercheurs, et pour certains de futurs enseignants-chercheurs, au sein de leur laboratoire reste à déterminer. D'une façon générale, ils sont très impliqués dans la sensibilisation de leurs collègues et jouent un rôle d'émulateur et de relais au sein des équipes de recherche. Les SCD et COMUE s'impliquant de plus en plus dans la formation à l'IST des doctorants (mais à des degrés variables selon les sites), les URFIST ne sont pas forcément opérateurs directs de formation pour ce public – ou le seront de moins en moins, mais sont appelés à renforcer leur activité de formation des formateurs que sont les professionnels de la documentation et de l'IST intervenant dans ces formations. Le dialogue avec les sites et les COMUE est donc nécessaire pour préciser la contribution des différents acteurs dans un partenariat renforcé avec les SCD.

Les URFIST doivent se positionner plus fortement sur la formation des enseignants-chercheurs et des chercheurs, sur la formation des formateurs intervenant directement auprès de ces publics, et donc sur la fédération d'un réseau de formateurs. La sensibilisation des enseignants n'est pas suffisante, le besoin est massif, de ce point de vue beaucoup reste à faire dans les universités. Si l'on veut faire émerger une politique nationale en matière d'IST, il est nécessaire de reconnaître ce besoin et entreprendre, à l'instar du CNRS, un projet de formation des chercheurs, dont le portage politique au sein des universités et des COMUE reste à mettre en œuvre en s'appuyant sur des sites et des relais.

Pour cela, la visibilité du réseau est un véritable enjeu. Pour certains membres du groupe de travail, la bonne voie serait d'être auprès des enseignants chercheurs dans leurs projets de recherche, d'intégrer des formations à des projets. Il convient de travailler en amont avec les chercheurs, dans le cadre notamment de réponses à des appels d'offre, et d'être identifié comme partenaire en amont. Cette action peut s'appuyer également sur une collaboration avec des SCD qui développent de nouveaux services aux chercheurs.

L'existence du portail BIBDOC, que le réseau des URFIST alimente régulièrement, contribue à sa visibilité auprès des professionnels de la documentation. Par ailleurs, la nouvelle plateforme des formations et des rencontres scientifiques du réseau renforcera la visibilité de celui-ci sur le web, dès janvier 2015, en permettant un accès simplifié et unifié à l'ensemble des formations des URFIST. Cette plateforme sera gérée par SYGEFOR 3 (Système de Gestion des FORMations, version 3), une application innovante, conçue par l'Association du Réseau des Urfist (ARU) et développée par la société Conjecto. SYGEFOR 3 étant en open source, cet outil pourra intéresser et équiper plusieurs organismes et services de formation continue.

Localement, l'intégration de l'offre de formation des URFIST dans les plans de formation des établissements doit être poursuivie notamment pour toucher le public des enseignants.

Le réseau des URFIST n'est pas en mesure de former 100% des chercheurs, mais il est pleinement qualifié pour développer son expertise en la matière, faire émerger de bonnes pratiques, former des formateurs, faire émerger de nouveaux types d'offres de formation selon des modes d'action et des méthodes diversifiés. Si l'on considère que les URFIST sont des cœurs de réseau qui font émerger des expérimentations, on pourrait imaginer que le réseau recense des bonnes pratiques mais aussi des échecs que les autres acteurs pourraient

prendre en compte. Dans ce cas, l'important est l'interaction directe et la fédération de réseaux.

Les réponses à ce besoin massif doivent donc être apportées en mutualisant les efforts et les ressources et en renforçant les partenariats avec les autres acteurs : l'Enssib et l'INIST notamment pour les professionnels de l'information (en s'appuyant sur le portail BIBDOC), l'INIST pour la formation des chercheurs, les professionnels de l'IST des organismes de recherche.

Les dispositifs les mieux adaptés pour former les chercheurs et enseignants-chercheurs font l'objet d'expérimentations (telle la Minute numérique du chercheur à Rennes 2, des supports de formation en ligne, etc...), qui demandent un renouvellement constant et une évaluation continue des pratiques. Les SCD aussi s'intéressent à la formation des enseignants mais n'ont pas les moyens d'expérimenter. Le réseau des URFIST peut effectivement capitaliser des expérimentations, agir en précurseur et se situer constamment à la pointe de l'innovation.

1.3 Développer la veille et l'expertise en partenariat avec l'INIST et l'Enssib

Du point de vue du ministère, les URFIST pourraient avoir un rôle d'expertise et d'accompagnement transverse des universités et des organismes de recherche, jouer un rôle important en matière de valorisation et sensibilisation : séminaires, journées d'étude... ; et s'inscrire dans la prospective : appui aux structures nationales, aide à la décision en matière de politiques publiques concernant l'IST. Dans ce but des articulations sont à renforcer avec l'INIST, qui mène une veille interne au CNRS, et l'Enssib, qui se spécialise dans deux champs de veille (les usages de la documentation papier et numérique à l'université ; l'édition numérique). Il est donc souhaitable que les partenaires coordonnent leurs programmes en matière de veille et d'expertise et mettent en commun les résultats.

2 Structurer les URFIST en réseau national doté d'implantations territoriales

2.1 Constituer un groupement d'intérêt scientifique

Les objectifs principaux sont :

- de renforcer dans l'activité des URFIST le lien recherche-formation en structurant un réseau qui assure à la fois une meilleure visibilité au plan national et une autonomie suffisante au niveau territorial, et qui associe de nouveaux partenaires au-delà des établissements porteurs des URFIST.
- D'établir ou de renforcer le lien entre universités et laboratoires autour de la recherche en IST (labos 71^e section...)

Le groupement d'intérêt scientifique semble être la forme la plus adaptée, qui permettrait de faire émerger une politique de recherche commune, de mutualiser les innovations en matière de formation et de diffusion et de développer une veille en partenariat.

Le GIS repose en effet sur une convention de partenariat à visée fédérative qui offre une grande souplesse et permet de coordonner des missions de composantes existantes avec une portée nationale voire internationale. C'est une structure de coordination qui a pour objet de mutualiser des moyens et d'en définir les modalités d'utilisation pour mener un projet de recherche ou en lien avec la recherche. Le nombre de partenaires n'est pas limité, les membres d'un GIS peuvent être des personnes morales de droit public ou privé, françaises ou étrangères. Les possibilités d'adhésion et de retrait sont souples. En terme de gouvernance, le GIS offre une liberté contractuelle avec a minima :

- 1/ Une instance délibérante représentant les parties signataires ;
- 2/ Un directeur nommé par les parties qui met en œuvre les décisions de l'instance délibérante et assure le suivi des opérations ;
- 3/ Un conseil scientifique consultatif.

Les moyens sont affectés aux composantes (pas d'affectation directe au GIS) ou à un établissement support. Le GIS, qui est reconnu par les financeurs, peut répondre à un appel d'offres.

La constitution d'un GIS nécessitera une concertation avec tous les acteurs concernés et l'identification d'un établissement porteur. Les différents partenaires (CNRS, Enssib, CNAM, universités ou COMUE intéressées, autres établissements ou organismes manifestant leur intérêt, réseau des MSH) y seront associés. Il appartiendra aux partenaires de choisir l'appellation de ce GIS en tant que réseau des URFIST ou réseau de recherche, de formation et de veille en IST. La mise en place d'un comité scientifique de préfiguration du GIS permettra de construire une stratégie de recherche.

2.2 Redéfinir les implantations territoriales des URFIST dans le contexte des COMUE

Il est pertinent de traiter la question de la formation et de la recherche en IST non seulement au niveau national mais aussi dans le cadre des politiques de site, ce qui a nécessairement une incidence sur le positionnement actuel de chaque URFIST.

La carte actuelle des URFIST, qui date du début des années 80, est assez déséquilibrée en matière de recherche avec deux grands pôles en Rhône-Alpes et en Ile-de-France. Par ailleurs, elle ne prend pas en compte les circulations et les temps de transport qui ont évolué. En outre, l'actualité de la réforme territoriale et le regroupement des universités en Communautés d'universités et d'établissements (COMUE) n'offrent pas une lisibilité définitive sur des périmètres qui restent encore en construction. Il s'agit de déterminer à quel niveau doit être traité l'IST, la réponse pouvant être différente selon les sites et les périodes. Si la COMUE n'est pas obligatoirement le bon niveau, car certaines ne couvrent pas le périmètre des URFIST ou n'ont pas actuellement de stratégie IST, il serait logique de tenir compte des COMUE qui font de l'IST une stratégie. Il est envisageable de partir de la notion de réseau pour construire un cahier des charges et lancer un appel d'offres. Pourraient être ainsi identifiés des lieux avec de fortes activités IST qui répondraient aux critères et constitueraient des points d'appui du réseau URFIST. De même, les MSH peuvent être des points d'entrée sur des plateformes d'IST et pourraient renforcer le réseau.

On peut donc envisager les COMUE qui sont en train de se structurer comme points d'entrée et lancer dans un premier temps, un appel d'offre auprès d'elles, mais pas forcément dans une logique strictement territoriale et en recherchant des partenariats locaux. Dans le cadre cet appel d'offres, le cahier des charges qui sera élaboré permettra d'avoir une visibilité sur les COMUE qui veulent engager des actions et allouer des moyens.

Dans une première étape, une révision de l'ensemble des conventions est nécessaire et permettrait notamment, de remettre à plat les moyens engagés par les établissements.

L'URFIST de Paris qui connaît des difficultés de financement, de locaux et qui n'est pas en mesure de répondre à la demande d'une population extrêmement large à desservir, fera l'objet d'une attention particulière.

La carte actuelle des URFIST n'est donc pas figée et reste susceptible d'évoluer de façon à répondre de façon optimale aux besoins sur l'ensemble du territoire. La forme juridique des unités locales mérite d'être approfondie : unités de service et de recherche (USR) ou autre.

2.3 Définir un nouveau modèle économique pour le réseau URFIST

La dotation de fonctionnement des URFIST est déléguée en actions spécifiques. Ces crédits, en moyenne, 50 000 € par URFIST, sont fléchés dans les notifications envoyées aux universités par le département de l'allocation des moyens de la DGESIP. Une petite enveloppe permet de financer des projets spécifiques (SYGEFOR 2, SYGEFOR 3, mise à jour de CERISE).

Les ressources propres, qui constituent une part mineure de leur budget sauf dans le cas de Paris, proviennent de conventions avec les écoles doctorales, de prestations de formation continue (stages payants pour les personnels ne relevant pas de l'enseignement supérieur et de la recherche), de conventions de formations à la demande.

Dans le contexte actuel, il est souhaitable de développer les ressources propres et d'envisager des conventions, notamment avec les écoles doctorales sur le modèle de l'URFIST de Paris.

Quant aux emplois, tous les postes de conservateurs et d'enseignants chercheurs sont fléchés mais, un seul poste d'administratif est actuellement fléché, ce sont les postes les plus exposés, c'est pourquoi, ils mériteraient d'être consolidés.

Le modèle actuel de financement des URFIST par actions spécifiques peut être maintenu à condition qu'il corresponde à des missions nationales (mais sans garantie de maintien des emplois de manière permanente). En 2015, le modèle d'allocation des moyens pour l'interuniversitaire devrait être maintenu mais, il convient dès à présent d'avoir une vision prospective et de rechercher un autre mode de délégation des crédits via le réseau, par exemple le GIS avec un établissement porteur. A terme, le modèle actuel de financement par le Ministère devrait évoluer puisque des actions nouvelles de formation et de recherche sont à développer en partenariat. Le modèle économique du réseau URFIST devrait

logiquement être dual, et comprendre comme actuellement un financement de la fonction Formation, mais aussi des crédits sur projet pour la fonction Recherche dans le cadre des appels d'offres de l'ANR ou européens.

SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS

1. RENFORCER LE LIEN RECHERCHE-FORMATION

1.1 Mieux structurer et valoriser la recherche au sein des URFIST.

- Structurer la recherche autour de deux thématiques : les modes de production, de diffusion et l'évaluation scientifique, autrement dit le noyau dur de l'IST ; la ou les cultures de l'information, l'évaluation de l'information, les compétences numériques et informationnelles, la culture numérique.
- Etablir ou renforcer des partenariats sur ces thématiques avec les laboratoires travaillant dans le champ de l'IST.
- Fédérer un réseau national sur ces thématiques à travers une forme institutionnelle permettant une bonne articulation entre le local et le national garantissant à la fois l'autonomie et l'ancrage local, la souplesse du fonctionnement en réseau et une efficacité et visibilité au plan national.
- Instituer un comité scientifique élargi chargé de la définition de la stratégie de recherche et préfigurant la gouvernance de ce réseau.
- Constituer avec le soutien de la BSN et avec les partenaires intéressés un Observatoire des usages des chercheurs.

1.2 Redéfinir les publics prioritaires et les modalités de formation.

- Se positionner plus fortement sur la formation des enseignants-chercheurs, des chercheurs et sur la formation de formateurs que sont les professionnels de l'IST.
- Préciser la contribution de chaque URFIST à la formation des doctorants (intervention en tant que formateur, formation de formateurs) à travers un dialogue avec les SCD et les COMUE sur chaque site.
- Renforcer la visibilité des actions de formation du réseau URFIST grâce à la nouvelle plateforme des formations et rencontres scientifiques SYGEFOR 3 conçue par l'Association du réseau des URFIST et à l'alimentation du portail BIBDOC géré par l'Enssib.
- Renforcer les partenariats avec les autres acteurs de formation (Enssib, INIST, SCD) pour répondre efficacement et de manière coordonnée aux besoins de formation.
- Développer l'expertise en matière de formation, faire émerger de nouveaux types d'offres de formation, capitaliser les expérimentations et diffuser les bonnes pratiques en la matière.

1.3 Développer la veille et l'expertise en partenariat avec l'INIST et l'Enssib.

- Renforcer les articulations en matière de veille et d'expertise avec l'Inist et l'Enssib.
- Coordonner les programmes et mettre en commun les résultats.

2. STRUCTURER LES URFIST EN RESEAU NATIONAL DOTE D'IMPLANTATIONS TERRITORIALES

2.1 Constituer un groupement d'intérêt scientifique

- Les objectifs principaux sont de renforcer le lien recherche-formation dans l'activité des URFIST et d'établir ou de renforcer le lien entre universités et laboratoires autour de la recherche en IST.
- Constituer un comité scientifique de préfiguration avec tous les acteurs concernés ((CNRS, Enssib, CNAM, universités ou COMUE intéressées, et éventuellement d'autres établissements ou organismes manifestant leur intérêt, réseau des MSH).
- Identifier un établissement porteur.

2.2 Redéfinir les implantations territoriales des URFIST dans le contexte des COMUE.

- Procéder à une révision de l'ensemble des conventions URFIST, prenant en compte l'évolution institutionnelle des établissements porteurs et permettant de repreciser l'ensemble des moyens engagés par ces établissements.
- Faire évoluer la carte actuelle des URFIST de manière à répondre de façon optimale aux besoins sur l'ensemble du territoire.
- Constituer dans le cadre d'un appel d'offres et sur la base d'un cahier des charges des points d'appui du réseau en s'appuyant sur les COMUE qui sont porteuses d'une stratégie en matière d'IST. Par ailleurs, la restructuration récente du réseau des MSH en groupement d'intérêt scientifique constitue un exemple intéressant.

2.3 Définir un nouveau modèle économique pour le réseau URFIST.

- Explorer de nouveaux modes d'allocation des moyens dans le cadre du GIS et d'un établissement porteur.
- Développer les ressources propres.
- Aller vers un modèle économique dual, comprenant comme actuellement un financement de la fonction Formation, mais aussi des crédits sur projet pour la fonction Recherche dans le cadre des appels d'offres de l'ANR ou européens.

ANNEXE 1

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL URFIST

- Président : **Pierre CARBONE**, Inspecteur général des bibliothèques.
 - **Alain COLAS**, DGESIP-DGRI, Chef du Département de l'IST et du réseau documentaire (DISTRD)
 - **Elisabeth COLLANTES**, DGESIP-DGRI – DISTRD, Responsable de la formation continue des professionnels des bibliothèques et de la documentation.
-
- **Jean-François BALAUDE**, Président de l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense
 - **Raymond BERARD**, Directeur de l'Inist-CNRS
 - **Anne-Marie BERTRAND**, Directrice de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)
 - **Claire DENECKER**, Co-responsable de l'URFIST de Lyon. Vice-présidente de l'association du réseau des URFIST (ARU)
 - **Ghislaine GAUTHIER-MESTRON**, DGESIP-DGRI – DISTRD, Chargée des questions juridiques.
 - **Françoise GIRARD**, Ecole polytechnique, CNRS. Membre du comité de pilotage RENATIS.
 - **Alain GONZALEZ**, Directeur du service commun de formation continue de l'UPMC. Président de la Conférence des directeurs des services universitaires de formation continue (CDSUFC)
 - **Perrine GUILLON**, DGRI – Département de l'appui au pilotage des organismes et de la réglementation.
 - **Emmanuelle JANNES-OBER**, Responsable de la fonction iST à l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA). Présidente de l'association des responsables de l'iST des organismes de recherche français (EPRIST)
 - **Yves JEANNERET**, Professeur des universités en Sciences de l'information et de la communication à l'Ecole des hautes études en sciences de l'information et de la

communication ou CELSA. Président de la section 71 du Conseil national des universités (CNU).

- **Carole LETROUIT**, Directrice du SCD de l'université de Paris 8. Vice-présidente de l'ADBU.
- **Pierre MOUNIER**, Directeur-adjoint du Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo). Enseignant à l'EHESS.
- **Alexandre SERRES**, Co-responsable de l'URFIST de Rennes. Président de l'association du réseau des URFIST (ARU).
- **Françoise THIBAUT**, Déléguée générale d'ATHENA. Alliance nationale pour les sciences humaines et sociales.

ANNEXE 2 STATUT JURIDIQUE DES URFIST

Les conventions des URFIST ont été révisées entre 2001 et 2005. Dans un contexte fort évolutif de recomposition du paysage universitaire, il convient de revoir les conventions des structures qui ont changé de rattachement.

- **BORDEAUX :**

Dans la convention datée de 2004, l'URFIST était rattachée au SICOD de Bordeaux 4. En 2007, elle a été rattachée au département de la Documentation (DDOC) intégré dans le PRES de Bordeaux. Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'URFIST est rattachée à la Direction de la Documentation de l'Université de Bordeaux. Elle est dans l'attente d'un éventuel transfert à la Communauté d'universités et établissements d'Aquitaine dont les statuts devraient être précisés au cours du premier semestre 2014.

- **TOULOUSE :**

Dans la convention de 2004, l'URFIST de Toulouse était rattachée au SICD de Toulouse 1 puis transférée au PRES de Toulouse qui deviendra une communauté d'universités et d'établissements en 2014.

- 2 URFIST sont des services communs d'université : **LYON et RENNES**

- Service commun de l'université de Lyon 1 (2001)
- Service commun de l'université de Rennes 2 (2001)

- 2 URFIST sont rattachées à des SCD : **NICE et STRASBOURG**

- URFIST rattachée au SCD de Nice (2005) avec un avenant pour les locaux à Marseille.
- URFIST rattachée au SCD de Strasbourg 1 (2004) puis au SCD de Strasbourg après la fusion.

- **PARIS :**

Service rattaché à l'Ecole nationale des Chartes.

Convention signée en septembre 2002 – Avenant à la convention en partenariat avec l'université de Caen -Juillet 2005